

# Questions Fréquentes

INVESTISSEMENTS VISANT A REDUIRE DE MANIERE QUANTIFIABLE LA CONSOMMATION DE BOIS ENERGIE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO (RDC)

Questions	Réponses
1. Est-ce que le montant de la requête peut-être moins de USD 50.000?	Non, USD 50.000 est le montant minimum de financement du fonds.
2. Est-ce qu'il est possible de recevoir un financement de plus de USD 150.000?	Non, USD 150.000 est le montant maximum auquel vous pouvez accéder
3. Quelles sont les entreprises concernées par l'appel d'offre ?	<p><i>-Les services financiers tels qu'un service de financement numérique</i></p> <p><i>-Les Institutions de Microfinance (IMF) qui cherchent à développer des produits de prêt sur mesure pour les clients existants de solutions de cuisson</i></p> <p><i>-Les Coopératives d'Epargne et de Crédit (COOPEC) cherchant à développer des réseaux d'agents pour la distribution des solutions de cuisson propres</i></p> <p><i>-Les entreprises du secteur de l'énergie qui cherchent à améliorer la vente, la distribution et la commercialisation de foyers améliorés ;</i></p> <p><i>-Les entreprises du secteur de l'énergie ou autres entreprises du secteur privé souhaitant développer une nouvelle innovation en matière de cuisson propre en RDC ;</i></p> <p><i>- Les entreprises du secteur de l'énergie ou du secteur privé (détaillants ou les distributeurs) ;</i></p> <p><i>-Les entreprises travaillant dans l'agro-industrie ou dans d'autres domaines (utilisation productive) souhaitant passer à une technologie ou un combustible plus propre.</i></p>
4. Quels types de solutions vise le financement ?	Ce financement concerne les solutions énergétiques visant à réduire la consommation du bois comme énergie et les innovations et solutions financières facilitant l'accès aux solutions de cuisson propre.
5. Que devons nous entendre par activité d'utilisation productive ?	<p>Ce sont des entreprises qui utilisent les combustibles traditionnels de cuisson pour générer des revenus. Ce sont par exemple</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les Boulangeries,</li> <li>- les unités de production d'huile de palme,</li> <li>- les unités d'Étuvage du riz,</li> <li>- les unités de pasteurisation du lait et de production de fromage,</li> <li>- les unités de Fumage, de salage et de conservation du poisson (y compris le refroidissement),</li> <li>- les Producteurs de Chikwangue,</li> <li>- les unités de traitement et torréfaction du café,</li> <li>- les unités de Séchage et traitement du cacao...</li> </ul>
6. Quelles sont les zones concernées par le	- Les zones d'interventions concernent les

financement ?	régions de Kinshasa, Bukavu, Goma, Lubumbashi, Kisangani, Kasai, Kongo Central
7. Comment peut avoir plus informations concernant l'appel d'offre?	Pour tout renseignement, il faudra envoyer un courriel à DRC.RFA@uncdf.org. En précisant en objet : Appel d'offres de subventions
8. Est-ce que le financement peut être utilisé pour le paiement des salaires ?	Oui, mais pour un maximum de 10% du montant de financement recherché ou reçu
9. Est-ce que la promotion / développement de solutions énergétiques pour les usages productifs est éligible pour le Fonds ? Comment peut-on être assisté par le fonds ?	Oui, les promoteurs de solutions pour les usages productifs peuvent accéder à l'assistance technique et / ou l'assistance financière. En plus des promoteurs de solutions pour les usages productifs, les entreprises du secteur privé travaillant dans l'agro-industrie ou dans d'autres domaines générateurs de revenus qui souhaitent passer à une technologie ou un combustible plus propre sont aussi éligibles.
10. Le Fonds cible-t-il les solutions énergétiques pour les ménages et entreprises/usagers commerciales ?	Oui, toutes solutions de cuisson propre (domestiques et/ou institutionnelles) qui bénéficient aux ménages, micro et petites entreprises, groupements féminins et jeunes
11. Les institutions financières sont-elles éligibles ?	Oui, Les institutions financières tels qu'un service de financement numérique, les institutions de microfinance, les coopératives d'épargne et de crédit cherchant à réduire les coûts de transaction, à développer des réseaux d'agents pour la distribution et/ ou de nouveaux produits financiers pour faciliter l'acquisition des solutions de cuisson.
12. Peut-on recevoir le financement sans assistance technique ?	Oui, mais par contre, UNCDF se réserve le droit de proposer l'assistance technique aux bénéficiaires des financements selon les besoins
13. Peut-on recevoir d'assistance technique sans financement ?	Oui, le fonds offre une palette de possibilités d'assistance technique à travers les incubateurs ou des consultants dédiés
14. Est-ce qu'une ONG peut soumettre une requête ?	Non
15. Est-ce que l'UNCDF peut nous mettre en contact avec de partenaires crédibles ?	UNCDF ne peut pas faciliter des partenariats en ce moment
16. Est-ce que le financement pourrait inclure le financement de la recherche et du développement ?	Non, le fonds vise à supporter des projets qui offrent des solutions prouvées ?

17. Est-ce possible de soumettre un projet pilote ?	Non, le fonds vise à accélérer le déploiement des solutions énergétiques prouvées / matures.
18. Nous avons des opérations dans un autre pays Africain, mais nous venons de commencer en RDC ; pouvons-nous soumettre un projet ?	Oui
19. Est-il possible de combiner plusieurs projets dans un seul dossier de soumission ?	Il est possible de soumettre plusieurs projets. Mais chaque projet doit avoir son propre formulaire.
20. Peut-on recevoir une combinaison de prêts et de subvention ?	Oui. D'autres combinaison aussi sont possibles. Mais pour le prêt, le dossier est traité en dehors de cet appel à subventions. Il est traité par un autre mécanisme de financement de UNCDF, le LDCIP (Plateforme d'Investissement pour les Pays Moins Avancés).
21. Pourquoi le fonds offre aussi des garanties ? Et comment cela peut être utile pour nous ?	Les garanties de UNCDF permettent d'attirer le financement local. La garantie donne gage pour les institutions financières
22. En tant que start-up, pouvons-nous soumissionner ?	Les start-ups sont encouragées à soumissionner. Elles pourront bénéficier d'une assistance technique d'abord et aussi d'un financement selon leur degré de performance ou éligibilité
23. Les études de marché ou de faisabilité peuvent-elles être financées par le fonds ?	Non, le fonds vise à supporter les projets qui peuvent offrir des solutions aux consommateurs / utilisateurs finaux d'ici Décembre 2023.
24. Est-ce que les propositions avec énergie solaire sont éligibles ?	Oui, si cela intègre les solutions de cuisson propre dans le modèle d'affaire. Par exemple vendre les foyers de cuisson à travers la plateforme Pay As You Go utilisé pour la vente des kits solaires. Si c'est pour l'éclairage seulement, les propositions d'énergie solaire ne sont pas éligibles
25. Est-ce que le gaz butane est éligible ?	Oui, bien sûr pour la cuisson
26. Si le client n'arrive pas à réaliser le pourcentage de contribution qu'advient-il ou s'il a seulement les matériels	Le client est appelé à réaliser le pourcentage de contribution pour assurer qu'il fournit des efforts pour son développement. Si le fonds de défis vient apporter son appui et que le client n'arrive pas à réaliser le pourcentage de sa contribution, son application n'est pas éligible
27. Y aura-t-il la formation sur les Plans d'affaires et appui en marketing ainsi que	Oui, cela est prévu.

l'appui financier pour améliorer notre prestation	
28. Est-il possible qu'un consortium de deux entreprises situées dans deux pays différents (Cameroun et Togo par exemple) autres que la RDC puisse soumettre leur proposition ?	Oui, c'est possible à condition qu'ils s'associent à une entreprise enregistrée en RDC et qui a son projet et sa solution mis en œuvre en RDC. Tout candidat étranger intéressé par l'appel à subventions doit s'associer à une institution autorisée en RDC pour fournir la solution.
29. Le processus du fonds de défi long et compliqué vise-t-il à résoudre le problème d'accès à l'énergie ?	Oui, ce fonds de défi pourra aider à résoudre largement le problème d'accès à l'énergie. Ce n'est pas un processus compliqué, mais comme tout fonds de défi, ce processus se veut compétitif pour sélectionner les meilleures propositions tout en restant transparent.
30. En ce qui concerne le crédit, est-ce que le taux d'intérêt est plus attractif que celui des banques de la place ?	Oui, le taux d'intérêt est bonifié.
31. Quel est le montant maximum des prêts et/ou garanties ?	Le montant maximum des prêts est de USD 2,500,000. Les garanties de UNCDF permettent d'attirer le financement local.
32. Les appuis seront disponibles dès cette année et s'étendront jusqu'à quand ?	Les appuis seront disponibles durant la vie du projet donc dès la mise à disposition des fonds à Décembre 2023.
33. Est-ce les entreprises qui n'ont pas été contactées lors de la phase préparatoire par UNCDF peuvent - elles postuler ?	Oui. Absolument. Tous les acteurs qui remplissent les critères sont invités à postuler.
34. La contribution des porteurs de projets devra-t-elle être au moins de 50% du Budget Total du projet. ? qu'est-ce que signifie concrètement ?	Non, la contribution propre devra être au moins de 20%. Mais un projet dont la contribution propre du demandeur est plus grande aura plus de chance d'être sélectionné.
35. Combien de projets seront financés par région ciblée par le programme ?	Les projets seront financés en fonction de leur qualité et non de leur appartenance à une région. Mais 4 à 8 projets au total seront financés.
36. Une entreprise peut-elle soumettre deux soumissions dans de différents axes ?	Oui, en utilisant des formulaires différents et des adresses email différents. Les deux applications peuvent être appuyées. Il faudra qu'elles soient complémentaires et que les financements de l'une ne soit pas allouée pour l'autre.
37. Quel est le montant/ratio de contribution locale acceptable ?	La contribution propre devra être au moins de 20%.
38. Comment soumettre une application ?	Vous pouvez soumettre votre application à travers le lien : <a href="#">220712 - DRC: Investissements visant à réduire de manière quantifiable la consommation de bois énergie en République</a>

	<a href="#">démocratique du Congo (RDC) - UNCDF Plug-and-Play e-investment platform</a> , en cliquant sur l'onglet « Postuler »
39. Les projets de production et de vulgarisation des briquettes écologiques fabriqués à base des biomasses sont-ils financés ?	Oui
40. Quel devra être le contenu de l'offre technique ? Concerne-t-elle tous les candidats ?	Oui, ça concerne tous les candidats. Le détail sur le contenu de l'offre technique est donné dans le formulaire de soumission.
41. Peut-on soumissionner pour la subvention et pour le crédit ou garantie à la fois, comme pour l'appui technique.	Cette soumission ne concerne que la subvention et l'appui technique. POur le crédit et garantie, suivez le lien ici : <a href="https://www.uncdf.org/article/7849/eoi-catalytic-loans-and-guarantees-for-clean-energy-sustainable-agriculture-forestry-solutions-drc">https://www.uncdf.org/article/7849/eoi-catalytic-loans-and-guarantees-for-clean-energy-sustainable-agriculture-forestry-solutions-drc</a>
42. Nous sommes une plateforme des associations ASBL de Goma, pouvons-nous postuler comme plateforme ?	Non, cet appel à subvention ne concerne que les entités enregistrées du secteur privé (entreprise commerciale) avec au moins une année d'exploitation. Les ONG et ASBL ne sont pas éligibles à cet appel d'offres.
43. Pour ce qui est de l'amélioration de la technicité d'une entreprise, est-ce que UNCDF dispose de techniciens pour fournir une assistance technique pour améliorer la qualité des foyers fabriqués en RDC ?	Oui, UNCDF met à la disposition des acteurs des techniciens pour l'assistance technique individualisée ainsi que pour l'assistance technique en groupe sous forme d'Académie TERA.
44. Comment doivent être présentées l'offre technique et l'ordre financière ?	Les deux offres sont soumises ensemble et exclusivement en allant au : <a href="#">220712 - DRC: Investissements visant à réduire de manière quantifiable la consommation de bois énergie en République démocratique du Congo (RDC) - UNCDF Plug-and-Play e-investment platform</a>
45. Est-ce possible qu'une Start up qui n'est pas encore passée au Guichet Unique Création d'Entreprises puisse avoir accès aux subventions, crédits ou garanties.?	Non, seules les entreprises commerciales avec au moins 1 (une) année d'opération peuvent soumettre des propositions à cet appel d'offre.
46. Qu'est-ce que vous attendez dans le plan d'intervention ? Les éléments importants à prendre en compte dans le plan d'intervention ou dans le plan d'action ?	Le plan d'action est la séquence d'étapes ou d'activités qui permettra à votre entreprise d'atteindre son objectif. Le plan donne les informations suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Quelles actions sont à entreprendre</li> <li>• Qui s'en charge</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quelle est la date butoir</li> <li>• Combien de temps on estime que cela prendra</li> <li>• Quelles ressources seront mises à disposition</li> </ul>
47. A part le BILAN et le compte de RÉSULTATS y a-t-il d'autres éléments pour les états financiers qu'il faut aussi insérer ?	<p>Vous avez tous les éléments à fournir dans les deux fichiers Excel en annexe :</p> <p>Fichier 1 : Plan de travail, Budget, Calendrier et planification des livrables quantitatifs, Fichier 2 : Informations financières.</p> <p>Veillez remplir juste cela.</p>
48. Le plan de travail limite le nombre d'activités. Nous est-il permis de les allonger ? augmenter ? Dans les instructions du formulaire, il est interdit de le modifier, or en saisissant les données, de fois le formulaire se déforme ou bascule en outre, la sélection de options est impossible, que faire ?	<p>Normalement le formulaire de soumission proposé doit être utilisé sans changement (ni sur le fond ni sur la forme)</p> <p>Néanmoins, si vous avez une ou quelques phrases importantes qui n'arrivent pas à entrer dans les espaces prévus, veuillez les mettre sur une fiche à part en prenant soin d'indiquer l'endroit où les phrases doivent aller.</p>
49. Quelle est la durée du projet ?	La durée du projet est d'une année et les activités de votre de travail ne devront pas aller au-delà de Décembre 2023.
50. Que voulez-vous dire par "Type d'entreprise"	Le type d'entreprise désigne le statut juridique de l'entreprise tel que défini par OHADA : exemple SARL, SA, SAS...
51. Les entreprises situées en dehors du Congo peuvent-elles sous traitées les entreprises au Congo et soumettre le projet ?	Oui. Le processus prévoit cela et l'a consigné dans le formulaire
52. Les entreprises qui sont à cheval entre la production et la commercialisation peuvent faire une soumission ?	Oui
53. Quels sont les éléments qui entrent dans le plan d'intervention si on est entreprise étrangère ?	<p>Votre proposition devra clairement décrire les actions, les ressources, les dates de déploiement des activités, les approches d'implémentation ainsi que votre expérience d'intervention dans le marché des solutions de cuisson propre ailleurs que la RDC. Suivez les éléments tels que demandés dans le formulaire</p>
54. Pouvons-nous avoir accès à la cartographie, ou aux résultats de votre étude de marche' pour savoir qui fait quoi, où et quand ? afin d'attendre la complémentarité	Oui, c'est possible d'avoir accès aux données que nous avons. Nous allons partager avec tous les acteurs
55. Les jeunes et les femmes des églises ou ONGD peuvent soumissionner comme	Non, seules les entreprises ou structures enregistrées peuvent soumettre une offre.

groupe ?	
56. Quel est le délai (date svp) pour poser des questions de clarification ?	Vous pouvez envoyer vos questions à <a href="mailto:DRC.cleanstart@uncdf.org">DRC.cleanstart@uncdf.org</a> avant le 15 aout 2022.
57. En ce qui concerne le pourcentage de notre contribution, ne considérez-vous que le cash-flow ou pensez-vous aussi en compte la valeur des immobilisés dans le budget total du projet ?	Les contributions en nature sont prises en compte mais calculées juste pour la période du projet, donc pour la période d'intervention couvrant Septembre 2022 à Décembre 2023.
58. Contribution de l'entreprise de minimum 20%. Donc, nous pouvons présenter un projet d'un coût total dépassant US\$150,000, demander subvention de US\$150,000, montrer notre contribution et en même temps demander un prêt pour le solde ?	Oui, mais vous pouvez accéder au financement jusqu'à un montant de US\$150,000. Cependant, vous ne pouvez pas couvrir votre contribution par le prêt. La contribution locale doit venir de vos ressources propres.
59. Exigez-vous aussi une composante en cash, hors cash-flow et immobilisations ?	Pas nécessairement
60. Pouvons-nous postuler comme plateforme ?	Oui, si les entités individuelles qui constituent la plateforme sont éligibles (C'est à dire si la plateforme est composée d'entreprises éligibles).
61. Peut-on demander une garantie pour attirer un gros investisseur dans le business ?	Oui, les garanties de UNCDF permettent d'attirer le financement local par l'intermédiaire des banques commerciales et des IMF au niveau local.
62. Pour garantir un prêt bancaire, la banque avec laquelle l'on travaille doit – elle fournir un document à inclure dans l'application ?	Non. C'est au moment où vous êtes sélectionné pour le prêt que l'équipe UNCDF vous demande des documents complémentaires.
63. L'application est-elle limitée aux entreprises qui ont été visitées ?	La soumission des offres n'est pas seulement limitée aux entreprises qui ont été visitées. Elle est adressée à tous les acteurs du secteur qui sont éligibles.
64. Est-ce autorisé de mettre de puces pour citations dans le formulaire ?	Oui si cela ne modifie pas la forme du document
65. Pourrait-on postuler si notre entreprise est en cours de création ( <i>pour des raisons de lenteur administrative, COVID-19 ou toutes autres raisons valables</i> )	Non, cet appel d'offre ne concerne que les entreprises ayant au moins 1 année d'opération
66. Si on veut recevoir une combinaison de prêt et de subvention doit-on aussi présenter deux budgets différents ?	Oui, vous devez présenter deux budgets différents : <b>Un budget pour la subvention et un autre pour le prêt</b>
67. Peut-on demander un appui en subvention et prêt pour la même proposition ?	Non, c'est soit une subvention ou soit un prêt. Ou bien vous demander deux appuis différents

<p>68. Peut-on réaliser la totalité de la contribution par uniquement le matériel ? Ou apport en Nature ?</p>	<p>Non, votre contribution doit être un mélange des apports en numéraire (argent) et en nature (matériel)</p>
<p>69. Les subventions peuvent-elles être utilisées pour couvrir le coût de fabrication des cuisinières propres ?</p> <p>Les subventions peuvent-elles être utilisées pour couvrir les frais d'importation des foyers de cuissons propres (y compris les frais douanes et le transport) ?</p>	<p>Oui</p>
<p>70. Nous sommes une entreprise de production de briquettes de charbon et des allumes feu à base de déchets industriels, ménager et agricole, basé à Kinshasa, je veux savoir si nous sommes éligibles à ce programme.</p>	<p>Oui, vous êtes éligibles</p>
<p>71. Quelle est la langue dans laquelle les offres doivent être présentées ?</p>	<p>Les langues éligibles sont Français et anglais .</p>
<p>72. Est-ce que deux ou plusieurs structures peuvent rester en consortium pour élaborer un projet et postuler au fonds de défi ?</p>	<p>Oui, mais il doit avoir un chef de fil désigné clairement ayant autorité de répondre au nom du consortium</p>